Contrôleur des douanes et droits indirects / Contrôleuse des douanes et droits indirects

Douanier/Douanière



Fonctionnaire, la contrôleuse ou le contrôleur des douanes et des droits indirects peut exercer dans la branche des opérations commerciales ou de la surveillance. Dans ce cas, il ou elle porte l'uniforme et dispose d'une arme de service. Un métier évolutif et convoité.

2

Statut d'exercice : fonctionnaire



Niveau de formation requis : bac ou équivalent

DESCRIPTION DU MÉTIER

Fonctions distinctes

Le contrôleur ou la contrôleuse des douanes et des droits indirects, en fonction de la spécialité préalablement choisie au concours, exerce ses fonctions dans deux branches d'activités bien distinctes des douanes. La première porte sur le contrôle des marchandises et des entreprises importatrices ou exportatrices. La seconde est directement en contact avec la population.

Branche opérations commerciales

Dans la branche "contrôle opérations commerciales et d'administration générale " (OC-AG), le contrôleur ou la contrôleuse peut s'occuper du contrôle des marchandises. Il lui faut alors vérifier l'application des droits et des taxes, ainsi que les formalités douanières auxquelles sont soumises les marchandises importées ou exportées. Il est aussi possible d'effectuer des enquêtes sur les opérations d'import-export des entreprises. Il ou elle réalise ces contrôles sur documents et sur site.

Branche surveillance

Dans la branche " surveillance ", le ou la fonctionnaire en uniforme contrôle les voyageurs et leurs bagages, les marchandises et les moyens de transport (voitures, camions, bateaux, etc.) aux points de passage des frontières extérieures à l'Union européenne et sur l'ensemble du territoire national.

COMPÉTENCES REQUISES

Rigueur et intégrité



Comme tous les professionnels du contrôle, les contrôleurs des douanes et des droits indirects doivent faire preuve d'une grande intégrité. Chargés de faire appliquer la loi, ces fonctionnaires doivent être au-dessus de tout soupçon et tout à fait impartiaux pour que leur autorité ne puisse être contestée. Ils doivent également faire preuve d'une grande rigueur, car une erreur peut avoir de graves conséquences pour leurs interlocuteurs.

Tact et diplomatie

Qu'ils soient en contact avec le grand public ou avec des professionnels, les contrôleurs doivent agir avec tact. Ils ont le droit de demander aux passagers d'ouvrir leurs bagages, ou à une entreprise de leur présenter certains dossiers, mais il doivent agir avec mesure pour que les choses se passent au mieux. Il faut savoir s'adapter et être en mesure de réagir à toutes les situations, même les plus dangereuses.

Sang-froid

C'est surtout vrai dans la branche "surveillance" où les contrôleurs, armés, interviennent " à chaud " et doivent donc faire preuve de sang-froid. Il faut à tout moment rester maître de la situation et anticiper. Des aptitudes physiques sont d'ailleurs indispensables pour exercer dans cette branche. La maîtrise d'une langue étrangère est également demandée à tous les candidats.

EMPLOI ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Salaire

Salaire du débutant

A partir de 2416 euros brut par mois, pour la branche opérations commerciales et administration générale A partir de 2889 euros brut par mois, pour la branche surveillance

Intégrer le marché du travail

Peu de places

Le concours de contrôleur des douanes et des droits indirects, normalement accessible avec le niveau bac, attire des milliers de candidats chaque année. Beaucoup d'entre eux ont un niveau bien supérieur à celui demandé... En 2020, il y a eu 14 admis sur plus de 4 100 candidats pour le concours externe de la branche "contrôle opérations commerciales et d'administration générale " (OC-AG), et 68 admis sur près de 4 800 candidats pour la branche "surveillance".

Se spécialiser

Le contrôleur ou la contrôleuse en "contrôle opérations commerciales et d'administration générale " (OC-AG) peut se spécialiser, grâce à la formation interne, comme informaticien ou informaticienne. Dans la branche "surveillance", il existe plusieurs qualifications professionnelles permettant d'accéder aux spécialisations de maître-chien, motocycliste, chef-mécanicien d'une vedette, garde-côte et marin des douanes.

Devenir inspecteur ou inspectrice

Quelle que soit la branche choisie, le contrôleur ou la contrôleuse des douanes et des droits indirects peut accéder au grade d'inspecteur, par concours interne ou au mérite.

OÙ L'EXERCER



Des contrôleurs fonctionnaires

Les contrôleurs des douanes et des droits indirects sont tous des fonctionnaires ayant réussi le concours de catégorie B, accessible à partir d'un niveau bac. À l'issue du concours, ils suivent une formation théorique et pratique (1 an) avant d'être affectés à un service de la branche choisie lors du concours.

Une grande mobilité

Les contrôleurs de la branche "contrôle opérations commerciales et d'administration générale " (OC-AG) sont plus sédentaires que leurs collègues de la branche surveillance, mais ils peuvent également effectuer des contrôles dans les entreprises. Dans la branche "surveillance", les contrôleurs, en uniforme, avec arme de service, exercent leur activité dans les aéroports, aux postes frontières autoroutiers, portuaires ou ferroviaires. Ils peuvent également effectuer des contrôles aléatoires ou des opérations spécifiques sur l'ensemble du territoire.

Des horaires variés

Par la nature de leur fonction, les contrôleurs de la branche surveillance doivent faire preuve d'une grande disponibilité, puisqu'ils sont amenés à exercer des permanences de nuit, durant les week-ends et les jours fériés. Ils travaillent en équipe au sein d'une brigade.

LES ÉTUDES

Le métier est accessible aux lauréats du concours de catégorie B, accessible avec un bac ou équivalent. Dans les faits, la plupart des candidats au concours sont titulaires d'un bac + 3 au minimum... À défaut de diplôme, une expérience professionnelle de 3 ans peut suffire. Tous les admis au concours suivent ensuite une formation initiale (jusqu'à 12 mois) à l'École nationale des douanes de La Rochelle (17).



